LYCEE L'ASTREE

Année scolaire 2026-2027

PV du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 12 octobre 2026

Membres du conseil d'administration

1) ***Pour l'administration :***
   - Mme CHOVET Mireille, chef d'établissement
   - Mme DRIDI Sabrina, chef d'établissement adjoint
   - Mr ALLIROT Xavier, Adjoint gestionnaire de l'établissement
   - Mr BOURG Denis, Conseiller Principal d'Education

2) ***Pour la Région, le Département, élus locaux :***
   - M AUBRET Gérard
   - M VIAL Raymond
   - Mme BESSON Angélique
   - M CINERI Dino
   - M TAITE Jean Pierre
   - M GOUTTEFARDE Valery
   - Mme BLANCHARD VICARD Géraldine

3) ***Pour les professeurs et représentants des personnels :***
   - M. BRIVET Mathieu
   - Mme THEVENON Anne-Marie
   - M. CHEVALIER
   - Mme DESTREMONT
   - M. CANALE
   - Mme RE
   - Mme POTHIN

4) ***Pour les parents :***
   - Mme DUBOURGNON Nathalie
   - Mme CROUZOULON Cyndie
   - Mme GOUTORBE Fabienne
   - M LYONNET Christian
   - Mme LARGE Vanessa
   - M. RAMOS Cyril
   - Mme GIRAUD Nelly
   - Mme PORTERON Nelly

5) ***Pour les élèves :***
   - DURIS Manon
   - VEY Maxence
   - RAGUET Maël
   - ROUSSET Léanna
   - LAFOND Romane
   - DUMAS May-Line
   - VINCENT Célia
   - VEY Emily
   - CARRET Tiphaine

- ARNAUD – SCOTTO Lola

Mme CHOVET déclare que le quorum est atteint et que le Conseil d'Administration peut donc siéger.
Elle ouvre la séance à 17h50. Mme DRIDI est nommée secrétaire de séance.

Mme CHOVET donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1) Plan Vigipirate

Dans le respect du plan Vigipirate, le lycée étant dépourvu d'un portique de sécurité, il apparaît nécessaire de contrôler l'identité des lycéens à l'entrée de la cité scolaire.
Pour le portique de sécurité : M. VIAL explique la particularité de la cité scolaire qui est prise en charge par le département et pas par la région.

M. VIAL propose une délibération du conseil pour une demande officielle, à adresser aux présidents de la région et du département ainsi qu'aux deux vice-présidents, pour l'installation d'un portique de sécurité.

Mme POTHIN suggère d'associer la commune à la demande.

Une demande officielle sera transmise par Madame CHOVET.

Vote - Pour = 24 / Contre = 0 / Abstentions = 0

2) Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration précédents

CA du 30 juin 2026
Modifications à apporter : Le BIA n'apparaît pas dans le procès-verbal, ainsi qu'une domiciliation des associations *Unicorn News* et association des langues.
Les enseignants se sont inquiétés d'une concurrence entre la spé SVT et la nouvelle option.

Vote - Pour = 10 / Contre = 1 / Abstentions = 13

CA du 14 septembre 2026
Modification à apporter : don de l'association sportive.

Vote - Pour = 10 / Contre = 1 / Abstentions = 13

3) Approbation du règlement intérieur du conseil d'administration

Le président désigne un secrétaire de séance qui transmet le compte-rendu dans les cinq jours suivants la séance.

Vote - Pour = 17 / Contre = 1 / Abstentions = 6

4) Contrats et conventions

Conventions FESUP

M. ALLIROT présente deux convention pour le FESUP du 1er et 2 avril 2027. Le lycée L'Astrée est le support financier du FESUP bassin Loire-centre et Loire-sud.

Une part fixe de 350€ est demandée aux établissements participant au FESUP. Pour les établissements qui présentent des formations, une part de 500€. La part des partenaires est de 750€. Des subventions sont versées par Loire-Forez et la région.

Pour l'année scolaire 2026-2027, un excédent de 3000€ devrait être calculé. Un appel d'offre est parti de l'université pour assurer la partie organisationnelle à Telecom.

La convention FESUP doit être validée en conseil d'administration pour :

- Convention en lien avec les établissements publics et privés de Loire-Sud et Loire-centre
- Convention en lien avec les partenaires

Vote - Pour = 25 / Contre = 0 / Abstentions = 0

Convention avec les finances publiques

Ouverture d'un contrat commerçant pour permettre aux parents de payer en ligne les voyages scolaires.

Vote - Pour = 25 / Contre = 0 / Abstentions = 0

Convention Loire-forez « Les gardiens de la biodiversité : lycéens en action pour une cour verte »

Projet porté par Madame DEVEAUX avec les éco-délégués. Création d'un espace-classe extérieur et d'un espace pour pédagogie différenciée avec ilot de fraicheur. Budget : 11486€.

Subvention de Loire-Forez 8949,12 + subvention du fond de vie lycéenne 1500€ + établissement 737,28€.

Vote - Pour = 25 / Contre = 0 / Abstentions = 0

5) Deux voyages à l'étranger

Voyage Autriche-Italie présenté par Madame DESTREMONT

Elèves italianistes et germanistes, voyage dans le Tyrol, région transfrontalière. 55 lycéens, 4 accompagnateurs dans la semaine du dimanche 25 au vendredi 30 avril 2027.

488€ pour la participation famille.

28792€ pour le budget total du voyage.

26840€ pour la participation des familles.

L'établissement participera pour les frais accompagnateurs à hauteur de 1952€.

Mme CHAZELLE précise que la commune va prendre contact avec les enseignantes organisatrices pour une aide de la mairie pour les élèves résidant à Boën.

Mme DESTREMONT ajoute que Sainte-Agathe-la-Bouteresse participera pour les élèves résidants. Des ventes sont organisées dans l'établissement pour faire baisser le coût du voyage. Une association a aussi été créée au sein de l'établissement.

Vote - Pour = 23 / Contre = 0 / Abstentions = 1

Voyage en Espagne présenté par Madame DESTREMONT

M. GONZALEZ propose, du dimanche 25 avril au samedi 1er mai, un voyage à Madrid.

75 élèves, 4 accompagnateurs.

Budget total : 39500€

Participation des familles : 500€

Frais accompagnateurs : 2000€

Vote - Pour = 24 / Contre = 0 / Abstentions = 0

6) Les instances

Commission permanente
Mme CHOVET propose de ne pas réunir la commission permanente. Le conseil d'administration décide de ne pas créer de commission permanente mais se dotera de commissions de travail avec le même nombre de membres.

Conseil de discipline : voir annexe 3

Conseil de la Vie Lycéenne : voir annexe 4
CVL exceptionnel le jeudi 8 octobre 2026.

Commission hygiène et sécurité : voir annexe 5

Commission d'appel d'offres : voir annexe 8

CESCE : voir annexe X

Vote - Pour = 24 / Contre = 0 / Abstentions = 0

7) Délégation de signature

Délégation de signature à Madame DRIDI Sabrina, chef d'établissement adjointe.

8) IMP

Dotation d'1,5 IMP
Référent culture : M. VIAL
Référent décrochage scolaire : Mme ALTASSERRE
Référent ressources pédagogiques et numériques : M. SOLER-GARCIA

Question de Manon DURIS : est-ce qu'il y aura une reconduction des éclaireurs de la culture ? M. VIAL n'étant pas présent, il ne peut pas répondre à la question posée.

Question des enseignants sur la répartition des parts de PACTE. Nombre alloué : 2. Mme CHOVET transmettra un sondage aux professeurs.

9) BAC blanc et devoirs communs

Les élèves demandent à ce que le bac blanc soit positionné avant les vacances d'avril. Les professeurs sont en accord avec la proposition pour la semaine du 5, 6, 7, 8 et 9 avril 2027.

10) Présentation de l'option sport

« Dans les coulisses du basket professionnel » en partenariat avec le SCABB de Saint-Chamond.

11) Questions diverses

Question des parents d'élèves : Une liste de livres est transmise par le professeur de français aux familles des élèves de seconde. Les parents demandent d'avoir cette liste avec la liste de fournitures.

Mme CHOVET répond qu'elle n'est pas informée qu'une liste de livres était transmise aux familles et que l'achat des livres était à la charge des parents. Elle rappelle que ce budget doit être voté en conseil d'administration si une participation des familles est demandée. Elle précise également que le Pass région n'est pas réservé exclusivement à l'achat de livres scolaires et que le conseil d'administration se prononce. De plus, si un élève est en difficulté pour acheter des livres, le fond social ne pourra pas intervenir sans accord préalable du conseil d'administration.

La séance est levée à 20h22.